



MAIRIE DE VIARMES
Place Pierre Salvi – Boîte postale 10
95270 VIARMES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

ORDRE DU JOUR

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023 à 20 heures 30
En salle SAINT-LOUIS à VIARMES

Le conseil municipal sera retransmis en direct sur le site internet de la ville : <https://viarmes.fr/>

FINANCES :

1. Décision modificative n° 3 – budget communal 2023
2. Attribution d'une subvention à un équipage du 4L Trophy
3. Actualisation de l'AP/CP du DOJO
4. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2024
5. Règlement budgétaire et financier - nomenclature M57
6. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour l'exercice 2023
7. Instauration d'une taxe sur les locaux commerciaux vacants

URBANISME :

8. Mise en œuvre d'une procédure de déclaration d'utilité publique simplifiée au bénéfice de l'EPFIF concernant l'ancien garage RENAULT
9. Renouvellement de la convention « Espace Naturel Sensible » d'intérêt local
10. Validation du prix de vente du terrain cadastré AB101 – rue Jean Moulin

AFFAIRE GENERALES :

11. Adhésion des communes de Bellefontaine, Lassy, Le Plessis-Luzarches et Seugy au SICTEUB pour la compétence eau pluviales urbaines à compter du 1^{er} janvier 2024

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

En mairie, le 14 septembre 2023

Pour affichage,
Le Maire,